

Licence 2 et 3 mention Entraînement sportif (Rennes)

Présentation

La licence STAPS permet d'acquérir des connaissances approfondies relatives aux activités physiques sportives et artistiques (APSA), dans toutes leurs dimensions (technique, institutionnelle, historique, psychologique, sociologique, physiologique, biomécanique, juridique...).

Objectifs

La mention "Entraînement sportif" (à Rennes) permet de développer des compétences dans le domaine de l'entraînement ou du réentraînement quelle que soit la population visée, d'acquérir des connaissances dans les champs scientifiques principalement intéressés par les processus liés à la performance et enfin, de comprendre et maîtriser l'environnement dans lequel prendra part son activité professionnelle. Le titulaire de ce parcours prend en charge différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la ou les spécialités figurant dans le supplément au diplôme.

Compétences visées

Le titulaire de cette licence a vocation à encadrer en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance, de la condition physique ou de développement personnel.

- > Il conçoit des programmes d'entraînement à partir du diagnostic qu'il opère.
- > Il conduit les séances d'entraînement ou de réentraînement.
- > Il communique et participe à la protection des sportifs.
- > Il transmet les recommandations en matière d'hygiène de vie.

Et après ?

Poursuite d'études dans l'établissement

- > [Master mention Entraînement et optimisation de la performance sportive, parcours Monitoring optimisation et prévention](#)

Débouchés professionnels

À titre d'exemple les débouchés possibles sont : entraîneur sportif, cadre dans le milieu de la santé, directeur technique, préparateur physique, préparation concours administratifs (catégorie A ou B) de la fonction publique d'État et de la fonction publique territoriale. Elle permet aussi de se positionner sur le marché des postes de cadres intermédiaires dans le secteur du sport ou de la santé.

Les + de la formation ?

Stage

- > Stage: Obligatoire (100h en Licence 1 et 150h en Licence 2)

Dans le cadre de la licence STAPS Entraînement sportif, l'étudiant devra réaliser 250h de stage au sein d'une ou plusieurs structures sportives (club, association...). Plus précisément, en 2^e année (L2), les stages des semestres 3 et 4 (50h/semestre) amèneront progressivement l'étudiant d'une situation d'observation vers une situation d'intervention. Ces stages donneront lieu à un rapport de stage présentant les activités d'observation et d'intervention réalisées. En 3^e année (L3), la mise en stage interventionnelle au semestre 5 et au semestre 6 (75h/semestre) placera l'étudiant au cœur du dispositif professionnel. Ce stage sera doublé en fin d'année d'un mémoire avec soutenance orale.

Infos pratiques

- > Composante : UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Niveau d'étude visé : BAC+3
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Alternance : Non

- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, La Harpe

Infos complémentaires

- > [Tout savoir sur la filière staps à Rennes 2](#)
- > [Suivi des diplômés](#)
- > [Formations et débouchés en STAPS](#)

